

Activité proposée : Danse

→ Aménagement :

Un espace assez grand pour que tout le monde puisse évoluer convenablement.

→ Mise en situation :

L'activité va commencer avec un échauffement (petite course ou marche rapide, échauffement membre après membre en commençant par la tête et en finissant par les pieds, étirement de tous les membres, etc.). Ensuite le maître montre des mouvements et les participants les reproduisent après. Lorsque les mouvements sont maîtrisés, les participants vont être mis en situation de danse-combat les uns après les autres.

→ Nombre d'encadrants :

Le nombre d'animateurs va dépendre du nombre de participants et de leur niveau de handicap. Toutefois 1 animateur pour l'atelier est nécessaire.

→ Public handicapé concerné :

- Amputés et assimilés. En fonction du niveau et du nombre d'amputations.
- Malvoyants.
- Sourds et malentendants.
- Infirmités motrices cérébrales (IMC) en fonction du degré du handicap.
- Personnes de petite taille.
- Handicap mental et psychique.

→ Matériel :

- Des vêtements de sport.
- Une sono pour la musique.



→ Aménagement :

Un espace assez grand pour que tout le monde soit en cercle.



→ Mise en situation :

L'activité consiste à chanter et à jouer d'un instrument de musique.

Pour ceux qui chantent, ils doivent reproduire les paroles que chante le maître.

Pour ceux qui jouent d'un instrument (bâtons, berimbau, pandeiro, atabaque, taper dans les mains, etc.) ils doivent reproduire les mêmes sons que le maître et les musiciens.

Une fois que les chants et l'utilisation des instruments sont maîtrisés, les chanteurs et musiciens vont participer aux combats en encourageant les capoeiristes qui dansent au centre du cercle.

→ Nombre d'encadrants :

Le nombre d'animateurs va dépendre du nombre de participants et de leur niveau de handicap. Toutefois 2 animateurs pour l'atelier sont nécessaires.

→ Public handicapé concerné :

- Amputés et assimilés. En fonction du niveau et du nombre d'amputations, pratique debout ou en fauteuil roulant.
- Malvoyants et non voyants (accompagnés d'un guide ou non).
- Sourds et malentendants.
- Personnes de petite taille.
- Handicap mental et psychique.
- Paraplégiques, tétraplégiques et assimilés. Pratique en fauteuil roulant.
- Infirmes moteurs cérébraux (IMC). En fonction du degré du handicap, pratique debout ou en fauteuil roulant.

→ Matériel :

Des instruments de musique utilisés pour la capoeira.

Ici, la danse, le chant et la musique sont complémentaires. Généralement, lors des combats (danse), les trois activités sont associées, ainsi valides et handicapés (tous handicaps confondus) peuvent pratiquer ensemble.